

Tarifs 2022/2023

Informations tarifs et paiements 2022/2023

RESTAURATION SCOLAIRE	Tarifs 2022/2023
Enfants de la commune	4.30€
Enfants hors commune	4.30€
Repas imprévu	6.35€
Repas adulte	6.20€
Panier repas	1.50€

GARDERIE	Tarifs 2022/2023
QUOTIENT FAMILIAL	
0 – 450 €	0.50€ la ½ heure
>450€	0.85€ la ½ heure

ALSH MERCREDI ET VACANCES	Tarifs 2022/2023	
QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS JOURNÉE	TARIFS ½ JOURNÉE
0 – 450€	2.65€	2.50€
451 – 600€	7.05€	4.70€
601 – 850€	7.80€	6.25€
851 – 1000€	10.20€	6.75€
1001 – 1300€	10.95€	6.90€
>1300€	11.45€	7.30€
Hors commune	15.00€	9.50€
Prix du repas	3.90€	
Panier repas	1.50€	
Inscription / annulation hors délai	Pénalité 2€	
Sortie (supplément)	3€	



Un supplément de 2€ sera appliqué pour toute inscription à l'accueil de loisirs hors délai (au plus tard le dimanche soir pour le mercredi). Le supplément sera aussi appliqué pour les annulations de dernières minutes.

Pour toute inscription à la journée, le repas est obligatoire.

Pas d'inscription en ½ journée les jours de sortie.

Tarif dégressif pour les familles avec :

- 2 enfants : -5% sur le tarif du 2^{ème} enfant
- 3 enfants : -10% sur le tarif du 3^{ème} enfant
- Au-delà de 3 enfants : -15% sur le tarif pour les enfants au-delà du 3^{ème} enfant

Facturation au prix maximum en cas de non communication du quotient familial.

Le paiement se fera, à réception de la facture, par prélèvement automatique, chèque ou virement à l'ordre du receveur municipal (coordonnées du centre de paiement notées sur les factures).

Le paiement par chèque CESU est possible pour les frais de garderie et d'accueil de loisirs.

Attention ! Si vous souhaitez régler par chèque CESU, le prélèvement automatique est impossible.